



Restauration de la partie centrale du Parc des Buttes-Chaumont

Compte-rendu
Marche exploratoire
du 4 octobre 2025

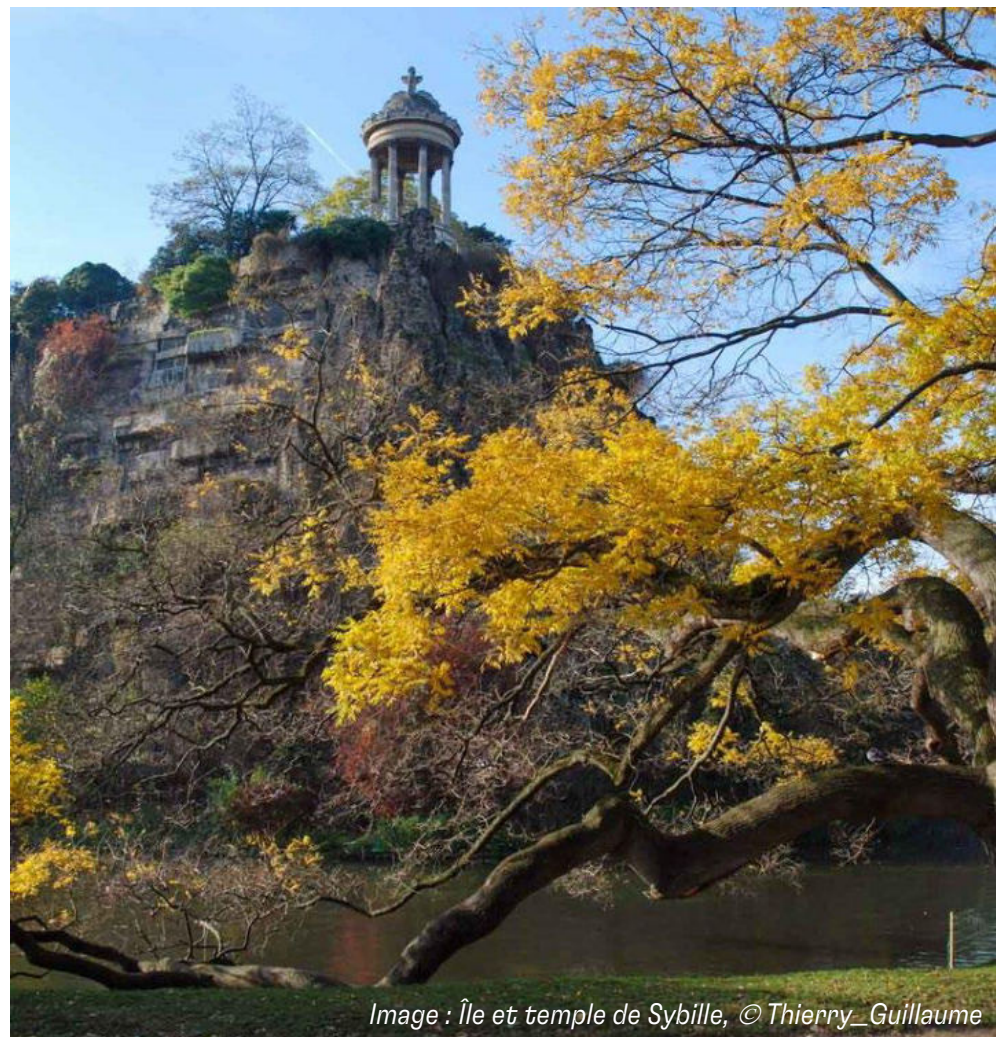


Image : Île et temple de Sybille, © Thierry_Guillaume

Préambule

La Ville de Paris, la Mairie du 19e arrondissement, ainsi que l'ensemble des personnes qui contribuent à ce projet de rénovation de la partie centrale du parc des Buttes-Chaumont tiennent à remercier l'ensemble des personnes présentes lors de la marche exploratoire pour l'intérêt qu'elles portent à ce projet et pour leur implication dans cette démarche de concertation.

La Ville, la Mairie du 19e et les acteurs qui interviennent à leurs côtés se réjouissent d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire des Buttes-Chaumont, avec le concours d'usagers et d'usagères qui se passionnent pour ce lieu.

Sommaire

1

Contexte
et enjeux
de la
rénovation
.....p.4

2

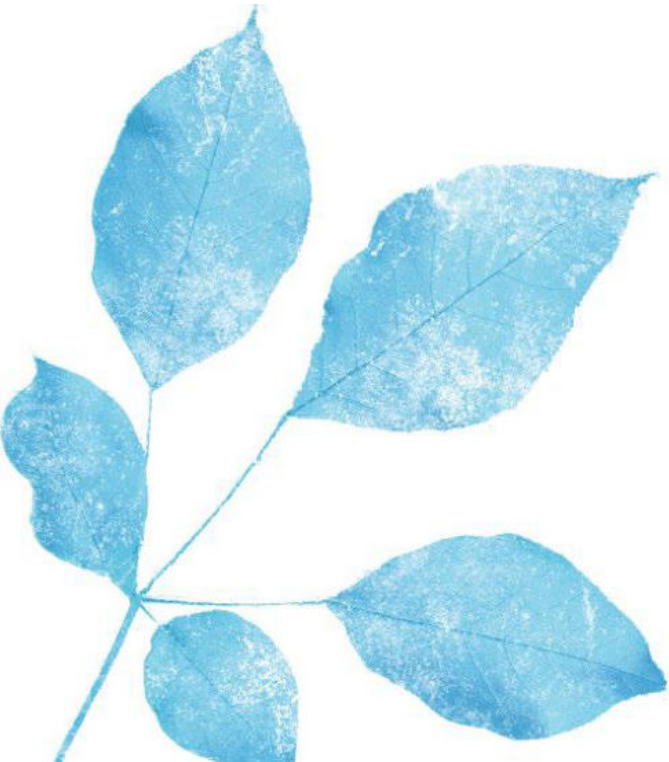
Restitution
de la
présentation
par points
d'arrêt
.....p.11

3

Restitution
des échanges
à chaque point
d'arrêt
.....p.41

1

Contexte et enjeux de la rénovation

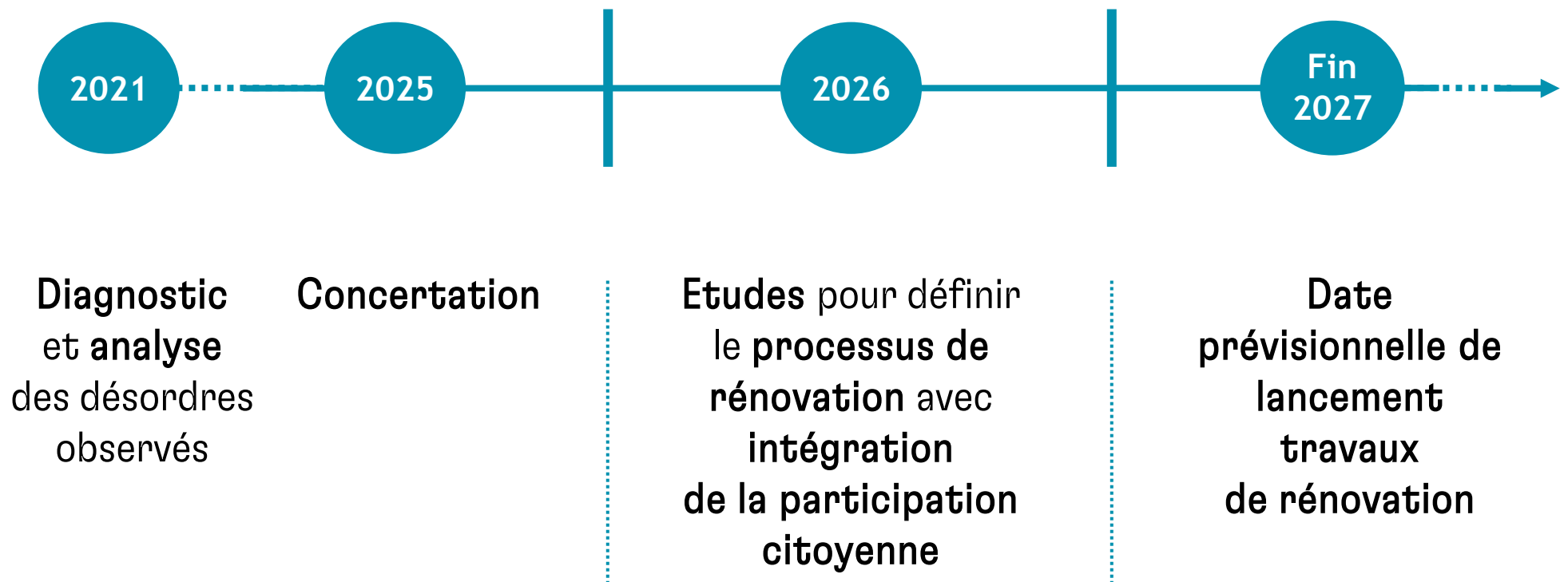


Périmètre de la rénovation



- ① L'île, ses falaises et ses berges ② L'aiguille ③ Le débouché de la rivière Manin ④ Le front de taille
⑤ La grotte ⑥ Le lac et les berges de la route circulaire ⑦ La passerelle ⑧ Le pont voûté

Les étapes du projet



Enjeux du projet

Le parc des Buttes-Chaumont est :

- Géré par la Ville de Paris ;
- Classé au titre du code de l'environnement par arrêté du 23 juin 1958 pour un motif pittoresque ;
- Un espace boisé classé au Plan Local d'Urbanisme.

La Ville de Paris lance une opération de **rénovation de la partie centrale du parc** pour le siècle à venir.

Dans le cadre de cette rénovation, une **concertation préalable** est organisée **du 22 septembre au 20 octobre 2025**, à l'initiative de la Ville de Paris et la Mairie du 19^{ème}.

(code de l'environnement, art. L. 121-15-1 et L. 121-16, L. 121-17, et R. 121-19 à R. 121-21)



Les 4 grands objectifs de la rénovation :



Favoriser les usages dans le parc grâce à la réouverture des lieux emblématiques, à l'accès à l'eau et la création de nouveaux usages



Sécuriser le sous-sol, les zones et ouvrages du site



Préserver la biodiversité pendant le chantier et l'améliorer à terme



Retrouver le caractère pittoresque des paysages du parc et redonner un caractère d'exception du parc

Les objectifs de la concertation préalable



Inform^{er} sur le projet



Échanger
sur les objectifs
de la rénovation



Recueillir
vos opinions
et répondre
à vos questions



Réunion publique de lancement, image Ville Ouverte



Marche exploratoire, arrêt n°1, image Ville Ouverte

Contexte & objectifs de la marche exploratoire

L'événement :

Lieu : autour de la partie centrale du parc

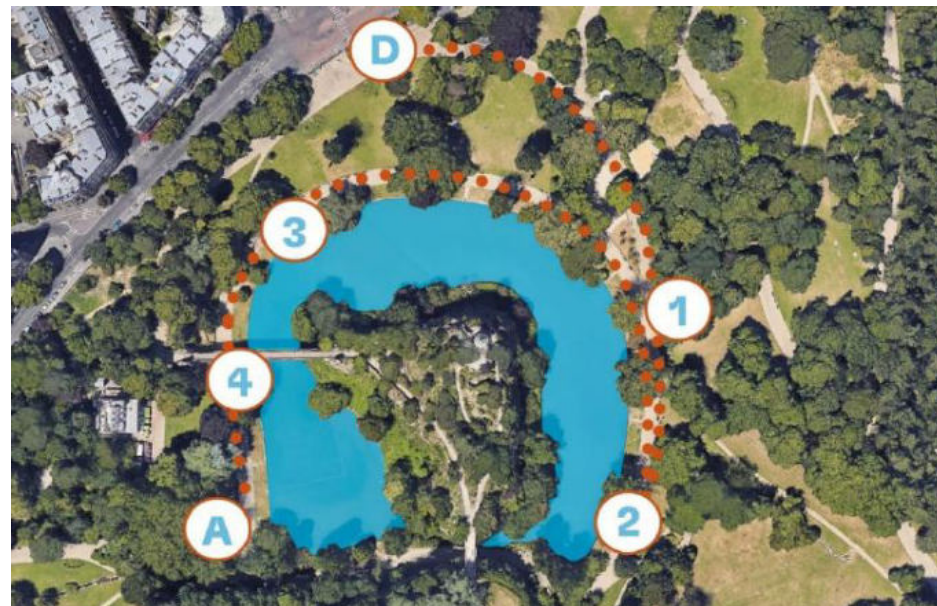
Date : samedi 4 octobre 2025, de 10h à 13h

Format : 3 groupes successifs, 20 à 30 personnes par groupe

Participant.es : environs 70 personnes, hommes et femmes à part égale

Objectifs :

- Informer sur les objectifs du projet de rénovation, ses enjeux et sa temporalité ;
- Sensibiliser le public aux enjeux techniques, patrimoniaux et environnementaux associés à la rénovation des Buttes-Chaumont ;
- Favoriser la compréhension du projet grâce à une approche *in situ* ;
- Répondre aux questionnements et prendre en compte les remarques.



Itinéraire de la marche exploratoire

Intervenant.es :

Expert

- **Marc PERUZZETTO**, *directeur du Bureau de Recherche Géologique et Minière d'Ile-de-France*

Ville de Paris

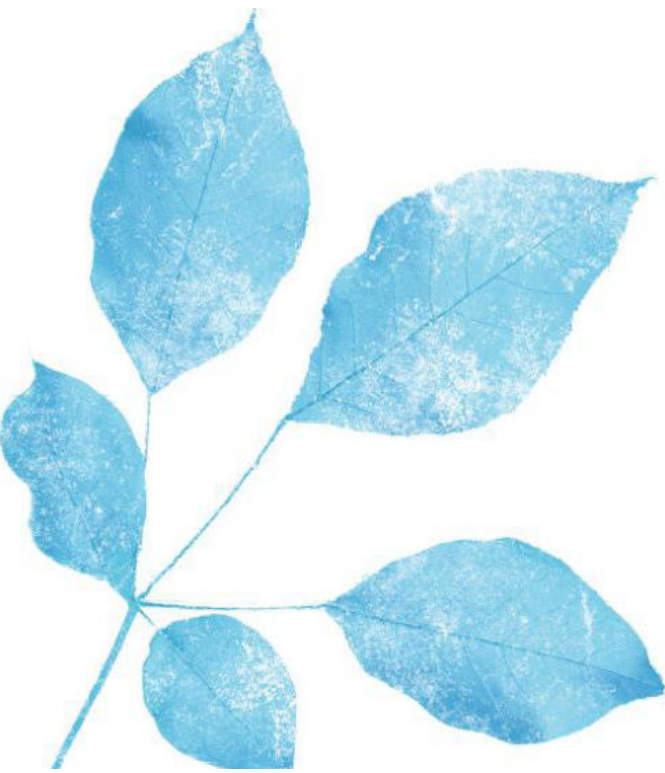
- **Marina KUDLA**, *Cheffe de division Etude et Travaux Service Paysage et Aménagement Paris Nature*
- **Sophie GODARD**, *Responsable des l'exploitation des jardins du 19ème Ardt*
- **Jean Christophe LUCAS**, *Conférencier à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement*

Ville Ouverte

- **Sean RIBOUHCON**, *chef de projet en urbanisme et concertation*
- **Solène RENOIR**, *cheffe de projet en urbanisme et concertation*

2

Restitution de la présentation par points d'arrêt



Forme de la restitution

Nous vous proposons dans cette partie une restitution des présentations faites à chaque point d'arrêt, avec :

- Une restitution écrite des informations délivrées à l'orale ;*
- Une photographie de l'existant, illustrant la présentation écrite ;*
- Des images d'archives, présentées lors de la marche exploratoire.*

Les temps d'échange tenus à chaque arrêt sont retranscrits en partie 3.

Départ

Introduction

Marc

PERUZZETTO,

*directeur Bureau de Recherche
Géologiques
et Minières (BRGM) Île-De-
France*

Présentation | Introduction par le Bureau de Recherche Géologiques et Minières

Le parc des Buttes-Chaumont, **inauguré en 1867**, a été construit sur une **ancienne carrière de gypse**. La **fragilité du gypse en présence d'eau** a occasionné de nombreuses évolutions et dégradations depuis la création du parc.

Aujourd'hui, des désordres sont constatés dans la partie centrale du parc, notamment :

- Sur les **falaises, avec des éboulements** ou des chutes d'arbres ;
- **Au droit sol au niveau du radier du lac** avec des « décompressions », soit des mouvements dans la densité du sous-sol et des vides sous le radier ;
- **Au niveau des fausses stalactites** fixées au plafond de la grotte qui se décrochent (des filets ont été installés).

Depuis 2021, une surveillance du site est assurée grâce à une instrumentation des parois et une mise en place de capteurs de surveillance des fissures.

Un **processus d'analyse, de suivi et d'alerte** a donc été mis en place par le BRGM, la Ville de Paris et la Mairie du 19e pour suivre l'évolution des désordres et **assurer la sécurité des usagers du parc**.

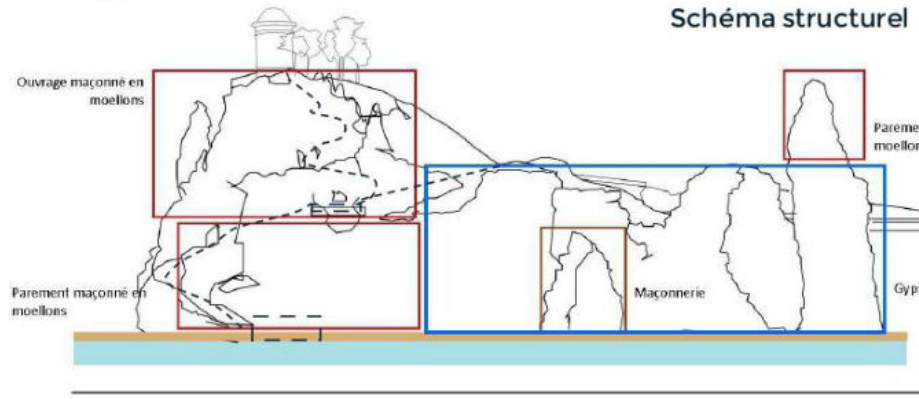
La végétation contribue également à la **fragilité** du paysage. Notamment certaines plantes envahissantes qui nuisent à la biodiversité locale et causent des dégâts structurels aux ouvrages d'arts et décors artificiels qu'elles colonisent. Une végétation non maîtrisée représente donc une **menace pour la pérennité du parc**.

Face aux désordres observés dans plusieurs zones, la Ville de Paris a restreint progressivement l'accès à la partie centrale du parc. **Des travaux de consolidation ont été réalisés** entre 2012 et 2016 pour renforcer les sols, rénover les allées du parc et le réseau d'eau du lac en circuit fermé. En 2023, les sols de la rivière de la grande cascade et de la rivière Manin ont été **consolidés et des investigations par sondages géophysiques** ont également été réalisées.

Support | Introduction par le Bureau de Recherche Géologiques et Minières

A01 – FALAISE NORD

Schéma structurel



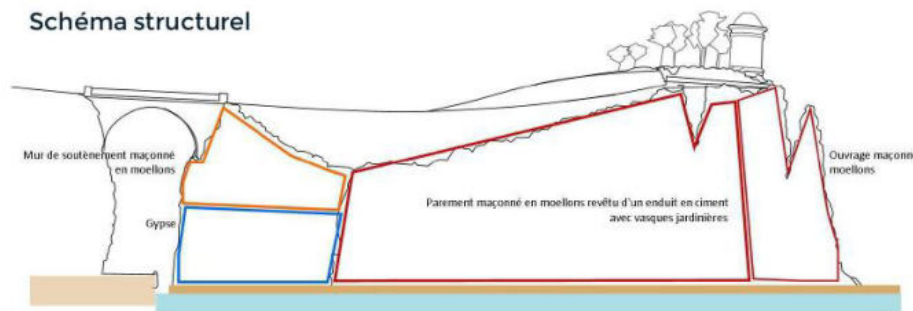
 Gypse

 Parement maçonné

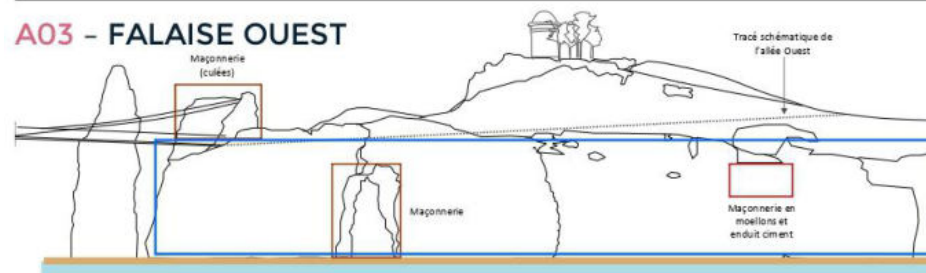
 Parement maçonné

A02 – FALAISE EST

Schéma structurel



A03 – FALAISE OUEST



Temps de présentation, introduction à la balade, image Ville Ouverte

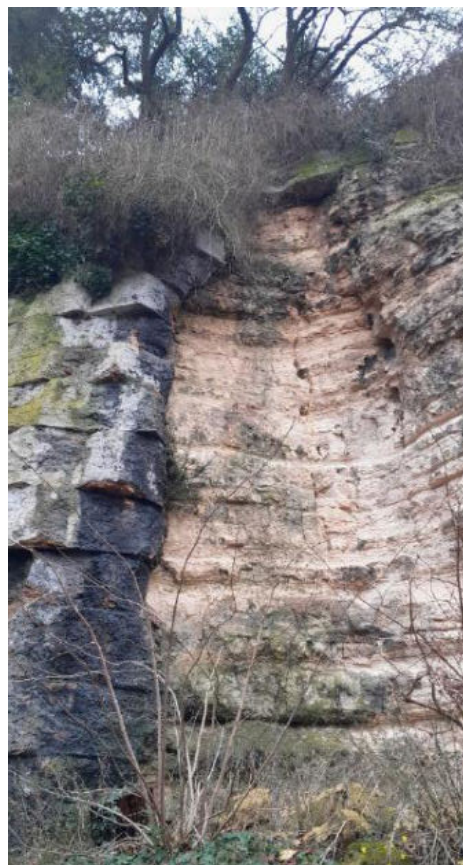
Support | Exemples de désordres constatés et d'outil de mesure



Glissement de terrain
devant la grotte



Chute d'arbres au droit des falaises



Chute de pierres au droit des
falaises du Front de Taille



*Exemple d'outils de mesure : extensomètre sur les
parois de l'île : mesure l'étirement
des surfaces, Ville de Paris*

Arrêt 1

Histoire du parc,
**Jean-Christophe
LUCAS,**

*Conférencier à la Direction
des Espaces Verts et de
l'Environnement (DEVE)*

Histoire et évolutions du parc

Jusqu'au **18^e siècle**, le site - alors appelé **Mont Chauve** - est **délaissé**. Il accueille des activités que l'on préfère tenir à l'écart de la ville : potence, décharge à ciel ouvert, lieu d'équarrissage.

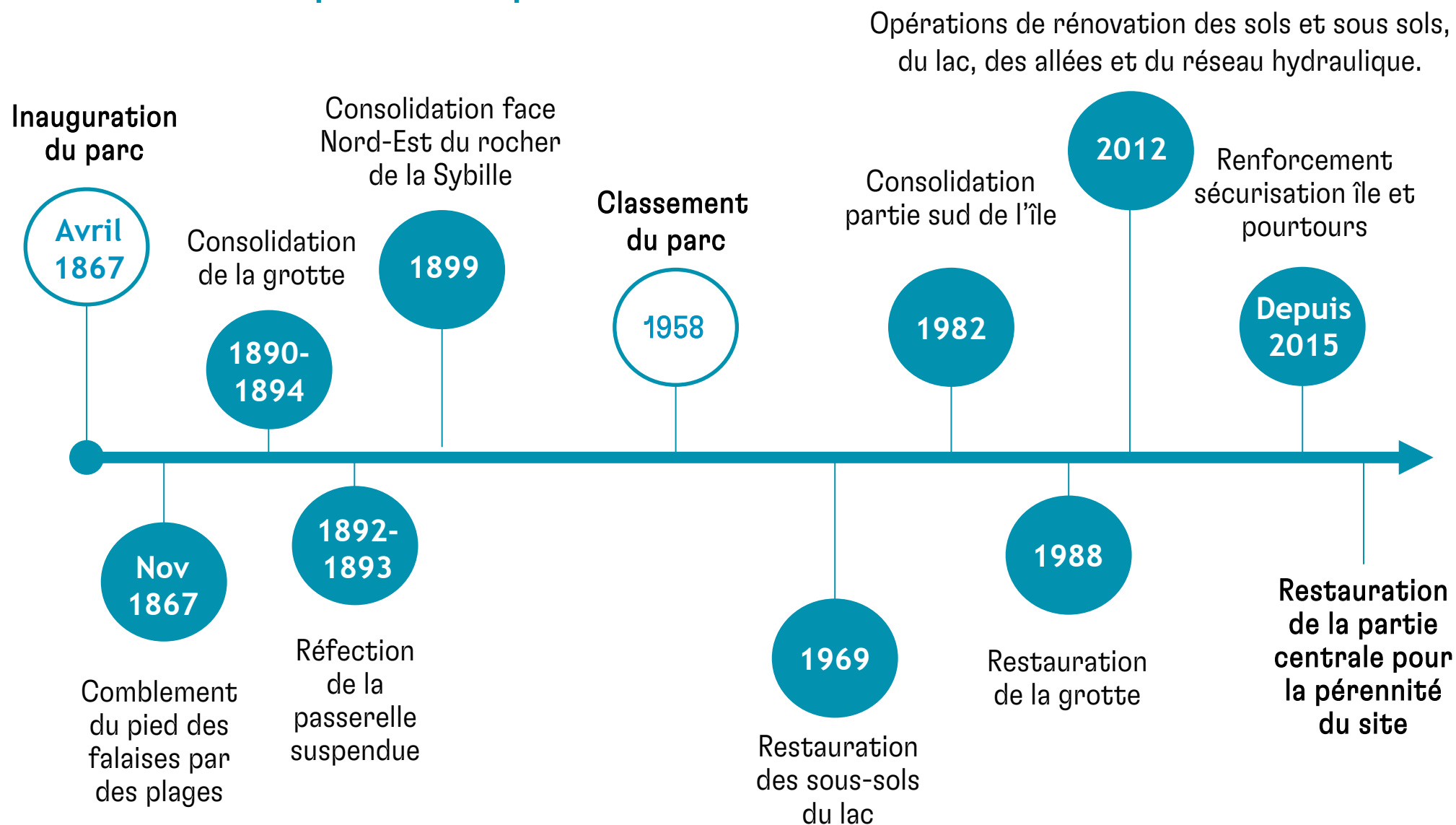
Au 18^e siècle, il devient un **lieu d'exploitation des gisements de gypse**. Les ressources s'épuisent en 1862 et la Société civile des Carrières du Centre vend les terrains à la Ville de Paris.

En 1863, l'empereur **Napoléon III** fait appel au **baron Haussmann** pour moderniser la capitale. Les grands boulevards, tels qu'on les connaît aujourd'hui, et les grands parcs, comme celui-ci, le parc Montsouris et le parc Monceau sont réalisés. **Le parc des Buttes Chaumont, dessiné par Adolphe Alphand, est inauguré le 1^{er} avril 1867** pour l'exposition universelle. Il illustre la grandeur de l'ingénierie française par le façonnement d'un paysage artificiel imitant la nature (alpes et falaises

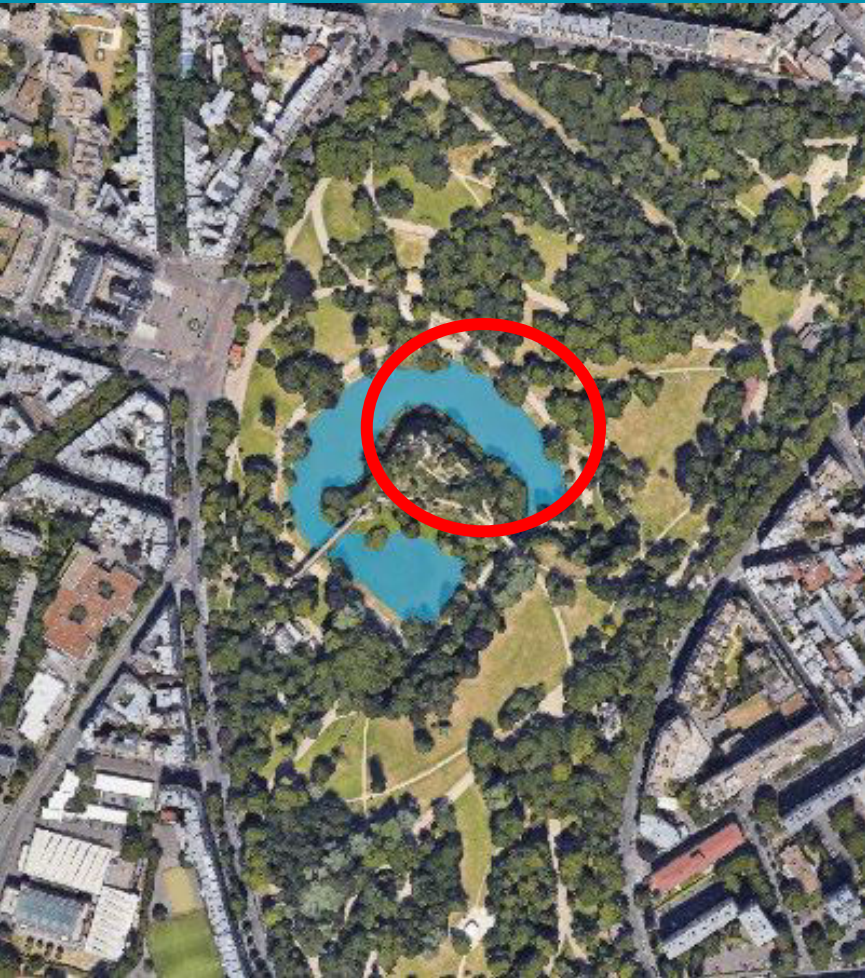
de Normandie). Il est aujourd'hui encore considéré comme l'un des parcs les plus originaux au monde.

Le parc des Buttes Chaumont est un parc « à l'anglaise », naturel et pittoresque, il tranche avec les jardins « à la française », beaucoup plus ordonnés. **D'abord lieu de promenade, les usages évoluent au fil du temps** pour répondre aux demandes des usager·ères (activités sportives, se retrouver, se promener, etc.)

De nombreuses évolutions dans l'histoire des Buttes-Chaumont pour sa pérennité



Arrêt 2



Falaise Est de l'île

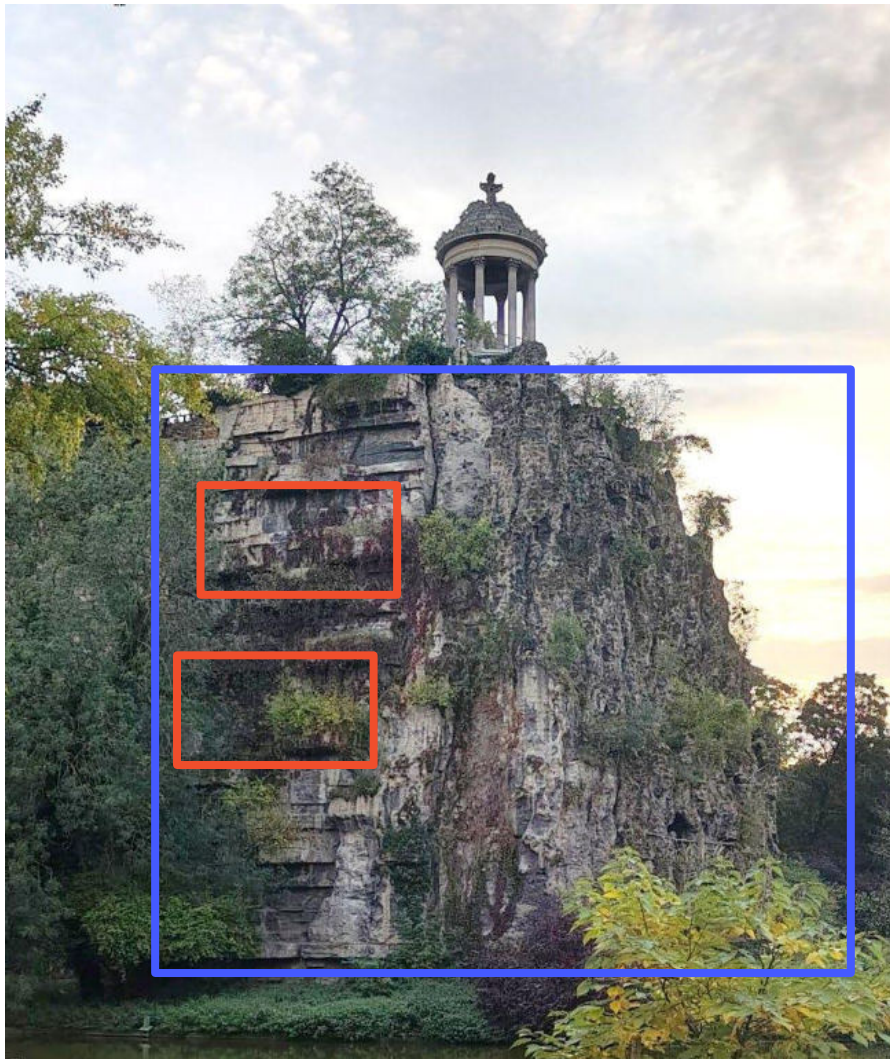
Présentation

Les falaises ont fait l'objet d'un traitement de surface dès la création du parc avec du gypse naturel et des parements maçonnés. L'imitation des falaises est créée par le recouvrement des parois de gypse avec de faux enrochements en ciment et pierres meulières

Le gypse existant a été laissé dans sa morphologie d'origine ou resculpté par endroits ou imités grâce à des techniques de maçonnerie en béton (crête de la falaise Est, grotte, façade nord et sentiers, abords de la rivière Manin).

Des jardinières ont été implantées sur les falaises au début du XXe siècle. **L'objectif était de stabiliser les enrochements artificiels**, avec comme idée que le développement de racines pourrait consolider la roche en la rendant plus compacte. **L'inverse s'est finalement produit : les racines ont favorisé l'infiltration d'eau** dans le gypse et ont entraîné des fissures dans les enrochements artificiels, venant fragiliser l'ensemble de l'ouvrage.

Vue de l'existant



Zone d'enrochements artificiels



Jardinières

Photo de l'existant, image © Ville Ouverte

Support de présentation | images d'archives



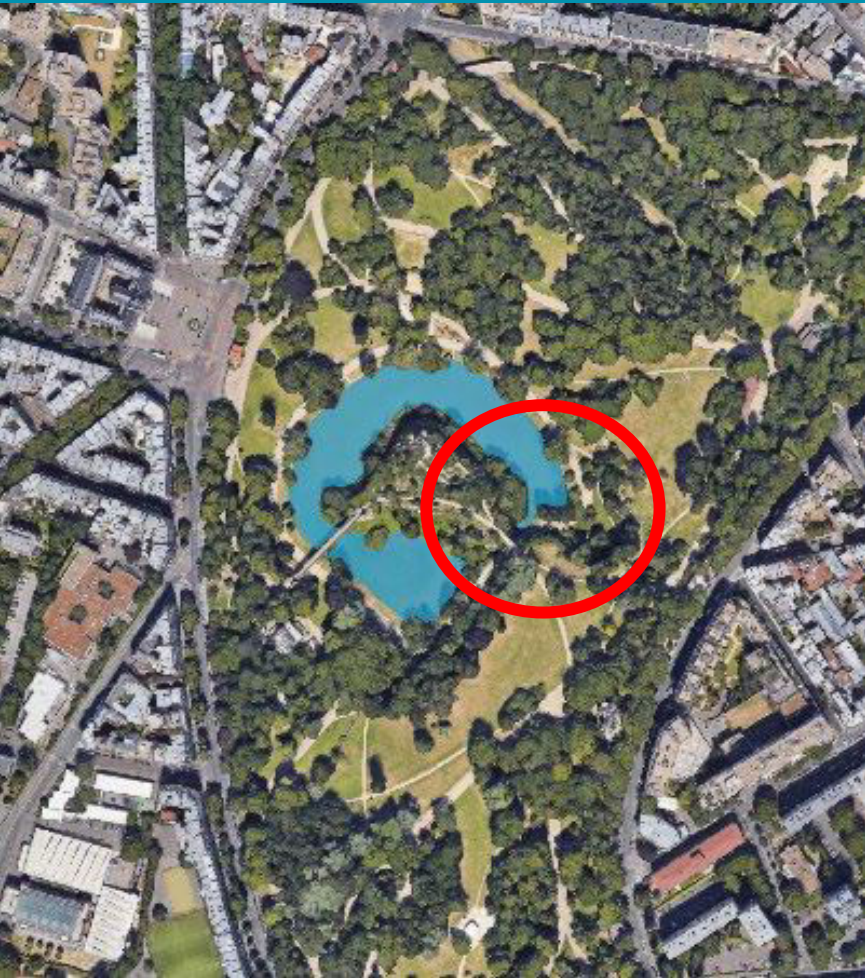
Image : Buttes Chaumont, en cours d'aménagement. Paris (19e arr.), 1865. Photographie de Charles Marville (1813-1879). Bibliothèque historique de la Ville de Paris.

Support de présentation | images d'archives



Image : Parc des Buttes Chaumont, 1870, anonyme.

Arrêt 3



Front de taille,
et entrée de la
grotte

Présentation

Il s'agit d'une **grotte artificielle d'une vingtaine de mètres** de haut, réalisée à l'emplacement d'une ancienne entrée de carrière. A l'intérieur **coule une cascade dont la chute mesure 32 mètres de haut**. L'objectif de cet aménagement artificiel est de donner un **caractère pittoresque au parc** et surprendre les visiteurs.

La voute de la grotte est protégée par un filet, car des stalactites menacent de se décrocher. Les enrochements de la grotte sont aussi endommagés.

Sur site, on observe par ailleurs des **désordres structuraux au droit du pont voûté** qui relie le front de taille à l'île.

Zoom biodiversité : la grotte est un habitat pour les Murin de Daubenton, des petites Chauves-Souris.

Objectifs du projet de rénovation :

- Usages : **Rouvrir la grotte au public** ; rendre les abords et l'ancre de la grotte plus agréables avec la **possibilité d'intégrer des bancs, améliorer les usages** et remettre en fonctionnement la **grande cascade**.
- Patrimoine : **Restaurer la voute de la grotte** et ses stalactites pour redonner à la **grotte son caractère pittoresque, consolider la crête du Front de Taille sur la grotte, et sécuriser l'accès** ;
- Technique : **Sécuriser le site. Restaurer le rocaillage** (aspect pierre) grâce à la mise en œuvre de la technique « meulière et ciment », selon les techniques du rocaillage du XIXe et XXe siècle.
- Biodiversité : **Créer un nouvel univers végétal favorable au développement de la biodiversité en limite de la rivière**.

Vue de l'existant

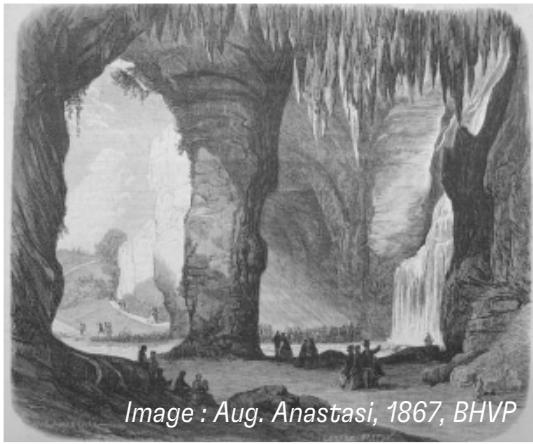


Affaissement
du chemin



Pont mis sous
filet,
pour éviter les
chutes de
pierres

Support de présentation | images d'archives



Support de présentation | images d'archives

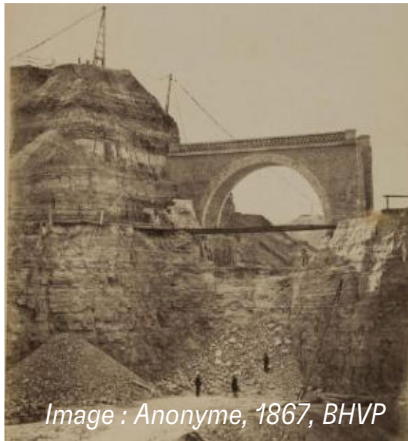


Image : Anonyme, 1867, BHVP



Image : Buttes Chaumont, en cours d'aménagement. Paris (19e arr.), 1865. Photographie de Charles Marville (1813-1879). Bibliothèque historique de la Ville de Paris.

Arrêt 4



*Face au Pic
de l'Aiguille*

Présentation

Le pic de l'Aiguille

La végétation contribue également à la fragilité du paysage. Certaines plantes envahissantes nuisent notamment à la biodiversité locale et causent des dégâts structurels aux ouvrages d'arts et décors artificiels qu'elles colonisent. **Le pic de l'Aiguille, élément emblématique (rappel d'Etretat).** et sa structure en est affaiblie. À la création du parc, il y avait peu d'arbres sur les falaises, donnant un effet de grandeur à l'aiguille. Les berges internes du lac étaient également plus petites, pour renvoyer aux paysages normands. La proximité de l'eau affaiblissant le gypse de l'île, les berges ont progressivement été agrandies.

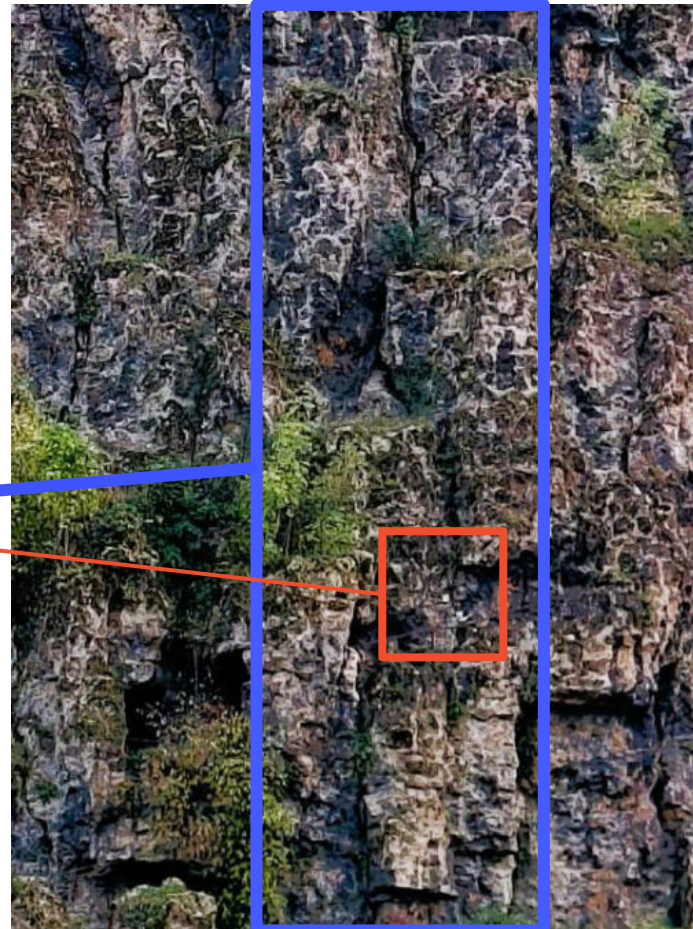
Parmi les désordres que l'on constate dans la partie centrale du parc, nous pouvons observer sur **le Pic de l'Aiguille des fissures creusées par racines des Ailantes** dans les enrochements. La prolifération de cette espèce exotique envahissante, en plus d'atteindre à la pérennité des ouvrages

pittoresques historiques, **déstabilise l'écosystème du parc** en empêchant le développement d'espèces locales.

Objectif du projet de rénovation :

- Usages : **Réouvrir l'île, ses accès et cheminement interne dont le chemin des Aiguilles** après sécurisation ; **conserver l'îlot de fraîcheur** de la partie centrale du parc.
- Biodiversité : enlever les espèces exotiques envahissantes pour limiter l'endommagement des falaises et éviter de perturber les habitats à potentiel écologique. Améliorer la biodiversité.
- Paysage : Répondre aux enjeux patrimoniaux tant avec le paysage minéral que végétal. Consolider les crêtes des falaises et les protéger de toute infiltration, Restaurer les rocaillages de la Falaise Nord et de l'Aiguille et assurer la gestion des eaux pluviales pour limiter les infiltrations.

Vue de l'existant



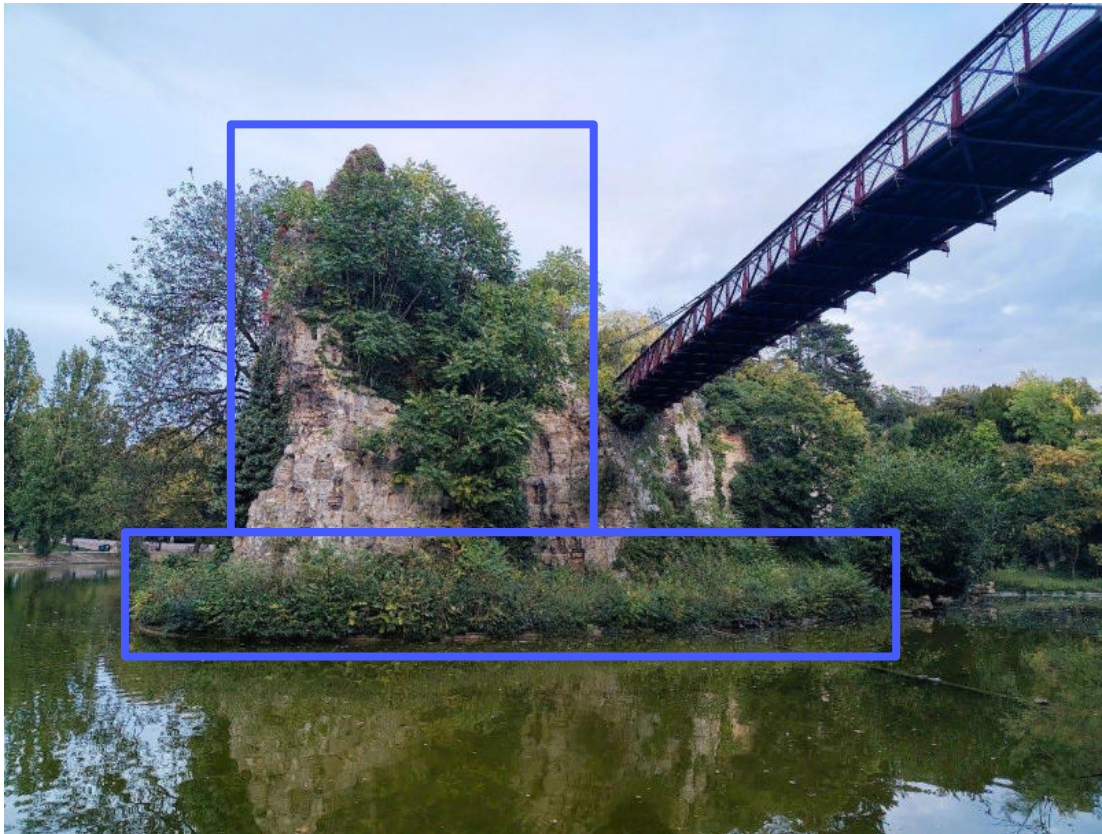
Fissure



Appareil
de mesure
(extensomètre)

Photo de l'existant, image © Ville Ouverte

Vue de l'existant



 Espèce Exotique Envahissante
(Ailante)

Photo de l'existant, image © Ville Ouverte

Support de présentation | images d'archives



Image : Blancard Hippolyte, vers 1890, Musée Carnavalet, Histoire de Paris

Support de présentation | images d'archives



Image : Anonyme, env. 1870, BHVP

Support de présentation | images d'archives



Image : Anonyme, vers 1867, Musée Carnavalet, Histoire de Paris

Support de présentation | images d'archives

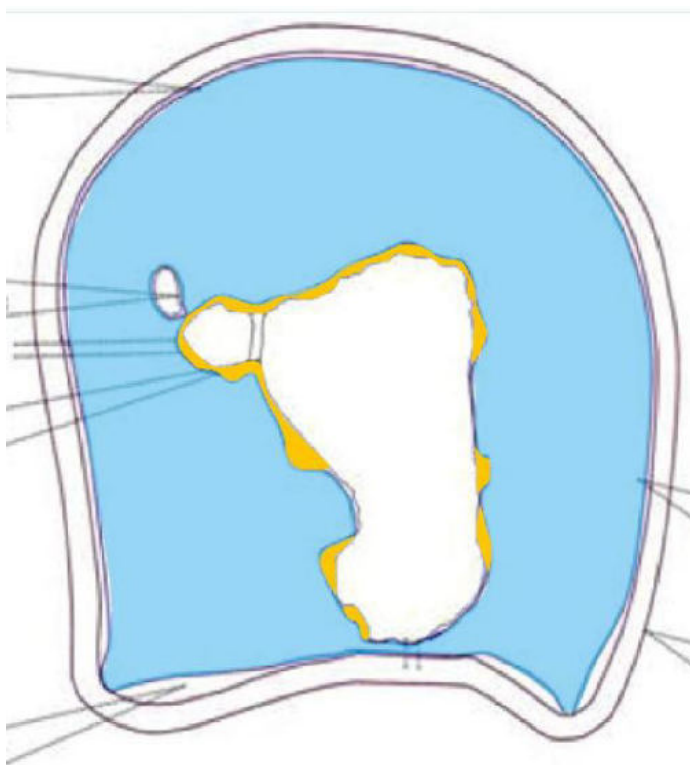


Image : Charles L'Hôpital & Cie, 20^e siècle, Musée Carnavalet, Histoire de Paris

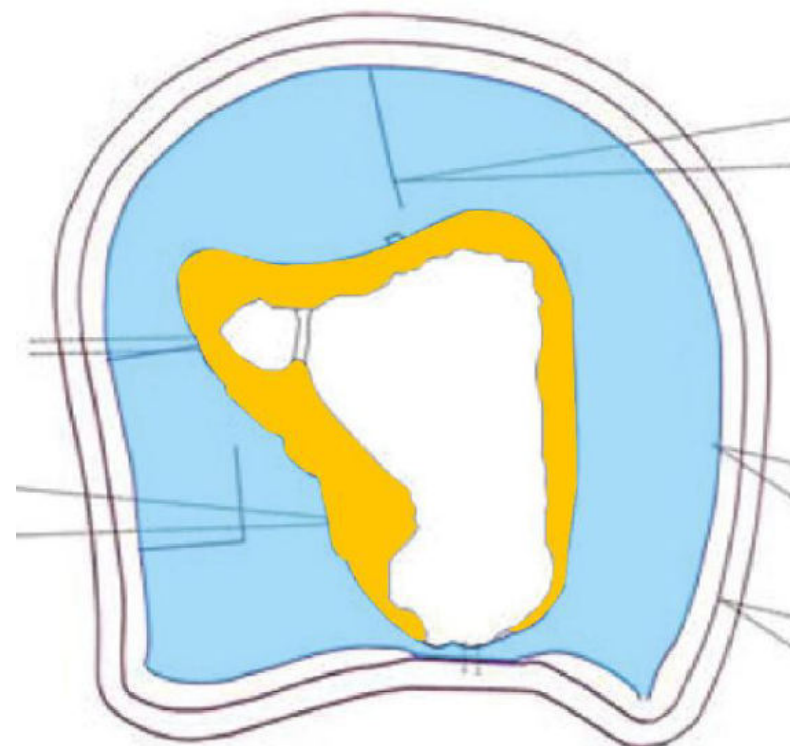
Les évolutions du lac

De 1876 à 2025 les berges intérieures du lac sont élargies pour éloigner l'eau du gypse et limiter le phénomène d'érosion des falaises de l'île.

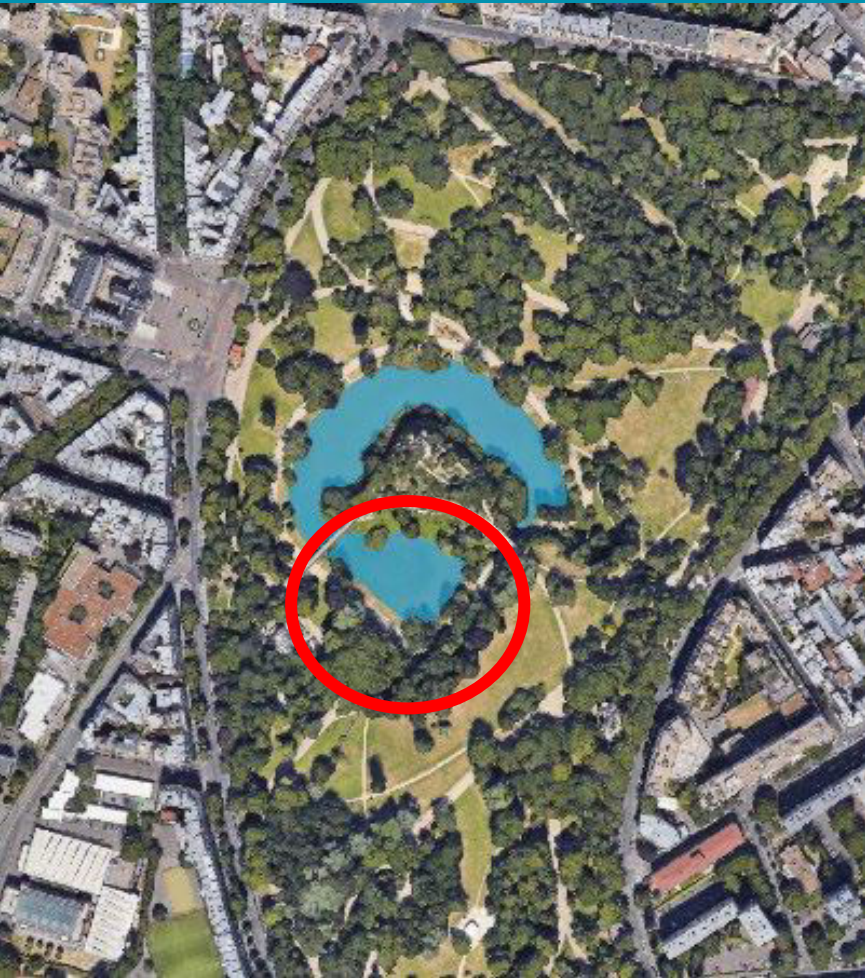
Limites du lac
- 1867



Limites du lac -
1955/2025



Arrêt 5



*Au débouché
de la Rivière Manin*

Présentation

A l'origine, la rivière **Manin est pensée comme un sous-bois ombragé des alpes**. Aujourd'hui, l'espace s'est dégagé et a **perdu son caractère pittoresque**.

Parmi les désordres observables ici, on constate **des chutes d'arbres et de pierres au niveau du front de taille**, comme sur la partie Est. Des filets sont mis en place sur les parois pour retenir les éléments qui tombent. De plus, **le système hydraulique** de la rivière Manin connaît des **problèmes d'étanchéité**, raison pour laquelle le débouché de la rivière est "tubé".

Zoom biodiversité : on observe le développement d'espèces comme l'Alyte Accoucheuse(grenouille) ou le Hérisson d'Europe.

Objectifs du projet de rénovation :

- Usages : **Réouverture de la rivière Manin** ; réfection du gué pour **améliorer pour tou·te·s l'accès à l'eau** et les poussettes ; remise en service de la **petite cascade**.

Paysage et biodiversité : **Enrichir le paysage** permettant aussi de **préserver et développer les espèces présentes**. Restituer un aspect sous-bois en étoffant le bosquet restant, Végétaliser les rives des secteurs de la rivière en alternance avec des parties accessibles au public par des plantes basses de rive et d'eau.

Technique : **Restaurer le rocaillage des rochers et des berges** de la rivière.

Vue de l'existant



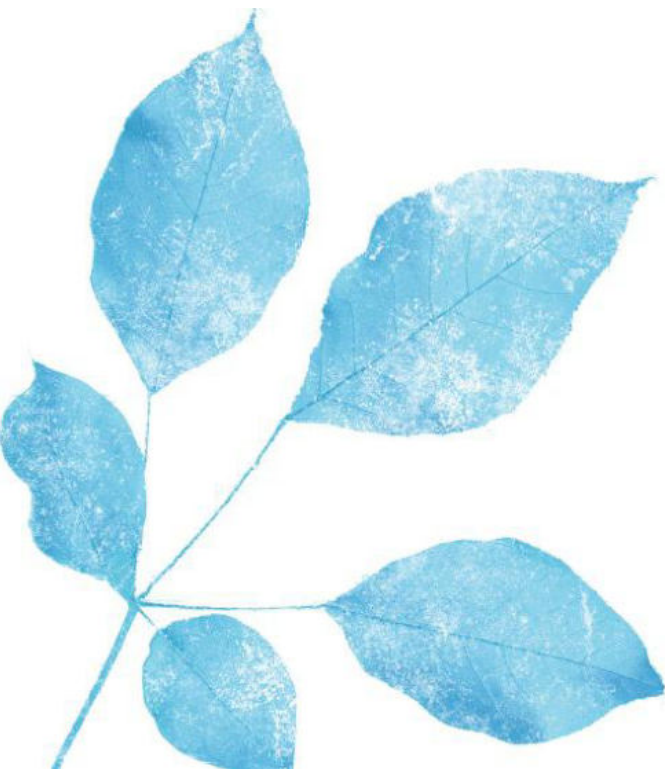
Photo de l'existant, image © Ville Ouverte



Débouché « tubé »
de la rivière Manin

3

Restitution des échanges à chaque point d'arrêt



Forme de la restitution

Les questions posées à un arrêt pouvant porter sur des sujets plus larges que la présentation faite, nous vous proposons dans cette partie une restitution des temps d'échange question par question, points d'arrêt.

Les questions sont retranscrites en italiques, les réponses en écriture classique.

Restitution des échanges

Question : Le projet de rénovation de la partie centrale du parc des Buttes-Chaumont prévoit-il de rendre l'accessibilité aux petits chemins et promontoires qui sont autour du rocher, en dessous du temple de Sybille ?

Réponse : Les chemins de l'île sont bien prévus en réouverture au public.

Q : Vous parlez d'une phase d'étude qui s'engagera à partir de 2026, et de dispositifs mis en place depuis 2021 pour surveiller l'évolution des dommages... Je ne comprends pas très bien, quelle est la distinction entre ces deux étapes ?

R : Les démarches engagées depuis 2021 visent à analyser et suivre les désordres et leurs origines. C'est une période de diagnostic. La phase d'études qui démarrera en 2026 visera à définir un protocole d'intervention, à déterminer « quoi faire » pour pérenniser la partie centrale du parc dans une perspective à 100 ans, en prévision du chantier.

Q : Est-il prévu une consultation citoyenne entre la phase d'étude et le lancement de la phase chantier, afin que le grand public puisse également participer aux arbitrages qui seront rendus à l'issue de l'étude ?

R : Oui aux moyens des réunions régulières et d'une enquête publique en 2027

Restitution des échanges

Question : Est-il envisageable d'aménager des petits cheminements en terre plutôt que des grandes allées bétonnées, pour avant d'avantage l'impression de se promener dans la nature ?

Réponse : La hiérarchie des cheminements sera étudiée en 2026, y compris pour les revêtements utilisés. Des plus petits cheminements en stabilisé peuvent être étudiés.

Q : Le chemin de l'aiguille va-t-il être réouvert ?

R : Le projet de rénovation prévoit de rouvrir le chemin de l'aiguille.

Q : Sera-t-il possible d'accéder aux berges de l'île par barque ou par un « bac » ?

R : Il n'est pas prévu de réintroduire cet usage.

Q : Dans le futur projet, des zones de nature sanctuarisée sont-elles prévues pour favoriser la biodiversité ? Existera-t-il des cheminements à proximité de ces zones pour profiter de leur ambiance « sauvage » ?

R : Les relations entre ces espaces préservés et les espaces d'activités sont au cœur des études réalisées en 2026.

Restitution des échanges

Q : Un espace de pause pourrait être imaginé à côté de la grotte, car elle est source de fraîcheur.

R : Il est effectivement prévu dans le projet de rénovation de permettre de nouveaux des usages à l'entrée de la grotte, pour permettre au public de profiter de cet ouvrage, de la présence de l'eau et de cette zone de rafraichissement et ce aux moyens de pose d'assises par exemple.

Q : Un espace pédagogique sur le gypse pourrait-il être pensé, avec possibilité de toucher la roche ?

R : Cette demande pourra être pensée dans le cadre des études en 2026.

Q : Un plan du parc papier pourrait être accessible à l'entrée du parc pour raconter le projet tout en se rendant bien compte des différents espaces concernés.

R : Cela pourrait être imaginé comme outil pédagogique pour poursuivre l'information sur le chantier. La Ville va intégrer cette demande.

Q : Comment sont composés les sous-sols du parc ? Y-a-t-il une couche de granite, par exemple, en dessous du gypse au niveau du lac ?

R : Le sous-sol du parc des Buttes-Chaumont a été intensément exploité pour ses ressources minières, en gypse (pierre à plâtre), tant à ciel ouvert qu'en galeries souterraines. Il n'y a pas de granit.

Restitution des échanges

Question : Dispose-t-on de mesures des effets du changement climatique sur les désordres constatés dans le parc ? (accélération des infiltrations d'eau lors de fortes pluies ; effets des pics de chaleur sur les enrochements, ou engendrant une sur fréquentation du parc, etc.)

Réponse : Les données climatiques sont analysées dans le suivi du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

Q : Sera-t-il possible de conserver du végétal sur les enrochements des falaises de l'île ou de recréer une végétalisation qui n'engage pas la pérennité des aménagements ?

R : Les espèces exotiques envahissantes développée sur les enrochements contribuent à accélérer leur dégradation. À ce stade, et dans la perspective de pérenniser le parc sur le long terme, il ne sera envisageable d'avoir une végétation sur les parois de l'île que sous couvert de ne pas dégrader les falaises. Il s'agira par exemple de conforter la falaise Ouest en limitant les effets thermiques de la masse réfléchissante par une végétalisation contrôlée.

Restitution des échanges

Q : Le projet de rénovation prévoit-il une évolution de la surface des berges ? (par exemple, leur rétrécissement, comme lors de l'inauguration du parc, pour accentuer l'effet « miroir » avec les falaises de l'île)

R : Oui, pour la pérennité du site.

Q : Quels sont les réseaux d'alimentations en eau du lac, des cascades et rivières artificielles du parc ?

R : Les cascades et rivières sont alimentées par pompages à partir d'eau non potable du canal de l'Ourcq. Dans le lac, un système de pompage permet également d'alimenter l'eau de la cascade en circuit fermé pour ne pas « perdre » d'eau.

